

l'an deux mil vingt -quatre  
le vingt-sept février à vingt-et-une heures  
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique  
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,  
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,  
CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LAMIRAL, LE  
MOING, MUNIER, SANTINHO

**Date de convocation**  
15 FEVRIER 2024

formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :** Mme BOUSSIOUS a donné procuration à M. EVEN  
M. DIOP a donné procuration à M. BONY  
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC  
Mme MILON a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA  
M. PASSET a donné procuration à Mme CHERET  
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage  
de la convocation**  
15 FEVRIER 2024

**Date de publication  
de la délibération**  
5 MARS 2024

**Absent :** ./.

M. EVEN a été élu secrétaire

**Nombre de conseillers** 19

**Présents** 13

**Votants** 19

**OBJET : Création d'un boulodrome et éclairage extérieur des équipements  
sportifs : demande de subvention au Conseil Régional d'Ile-de-  
France**

Mme la Maire présente à l'Assemblée le programme d'aide financière de la Région Ile-de-France pour les équipements sportifs de proximité et propose de déposer un dossier de demande de subvention pour la création au stade d'un boulodrome et la mise en place de l'éclairage extérieur des équipements sportifs. Le taux de subvention peut aller jusqu'à 50 % pour le boulodrome et 20% pour l'éclairage.

Mme la Maire rappelle que des réunions de concertation avaient été organisées par Mme GIBAUD-AZIZA, Maire Adjoint déléguée au sport et aux associations, avec les associations sportives afin de définir leurs besoins.

Mme LE MOING demande si les terrains de football sont bien à la commune. Mme la Maire rappelle que les terrains sont toujours restés propriété de la commune, y compris au moment de l'existence du Syndicat Intercommunal pour le Développement du Sport en Milieu Rural.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,  
Après échanges de vues et délibérations, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de création d'un boulodrome et d'éclairage extérieur des équipements sportifs situés au stade route de Limours, pour un montant de 181 563.40 € H.T.,

**SOLLICITE** une subvention au taux maximum au titre du dispositif d'aides aux équipements sportifs de proximité au Conseil Régional d'Ile-de-France pour la réalisation de ce projet,

**DIT** que les crédits nécessaires au financement du projet seront inscrits aux budgets 2024 et suivants,

**AUTORISE** Mme la Maire à signer tous documents relatifs à l'objet de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Cernay-la-Ville, le 5 mars 2024

La Maire  
Claire CHERET



Le secrétaire de séance  
Franck EVEN



Mis en ligne le 05/03/2024 à 15h21

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 05/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217801281-20240227-DCH2024\_010